

HISTOIRE DES DOCTRINES PÉDAGOGIQUES
SÉANCE N° 11 :
De l'autonomie à la liberté : la
séparation des pouvoirs en éducation

INTRODUCTION :

On peut construire des dispositifs pour aider l'autre à prendre son autonomie mais, seul, l'autre peut accéder à sa liberté.

Je ne peux décider d'être libre à la place de l'autre ; je ne peux que lui laisser un espace possible pour oser sa liberté.

D'où la double nécessité :

- d'exercer mon pouvoir,
- de me déprendre de celui-ci pour que l'autre le prenne.

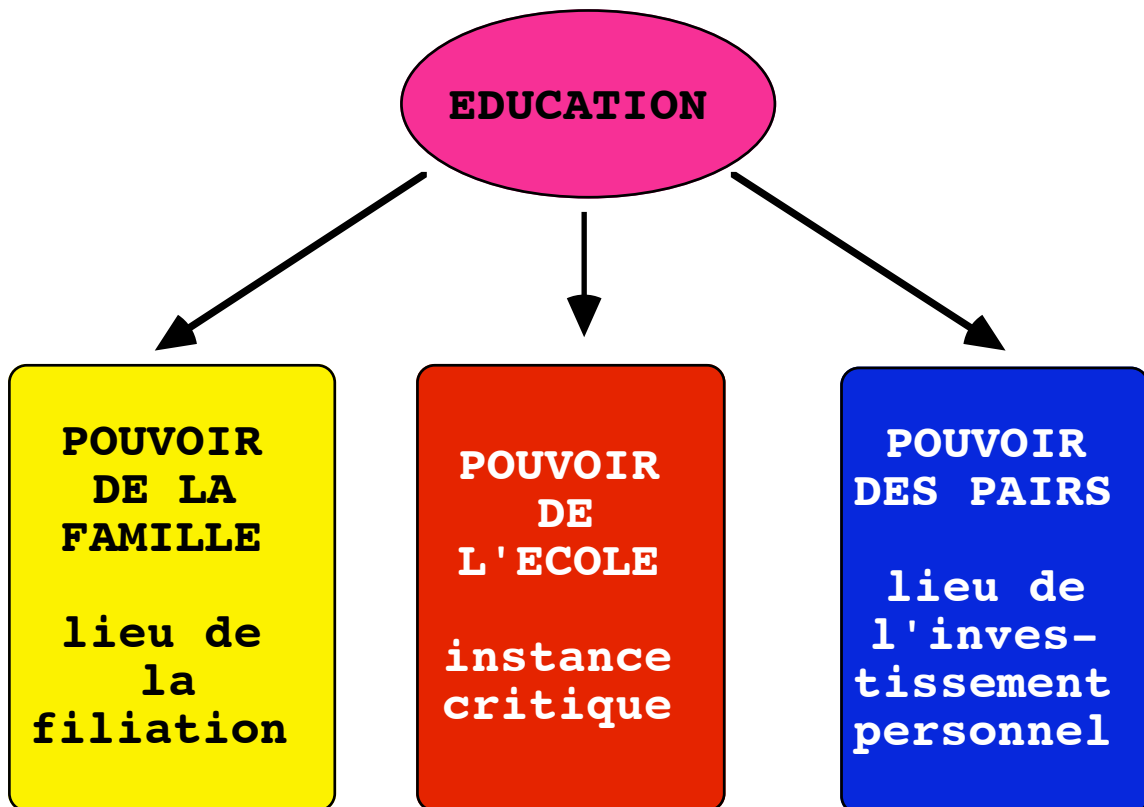
"Si je me mets à la place de l'autre, l'autre où est-ce qu'il se mettra ?"

Lacan

UNE HYPOTHÈSE A EXPLORER :

**L'AUTRE NE PEUT PRENDRE SA
LIBERTÉ QUE SI UN ESPACE LUI
EST MÉNAGÉ ET CET ESPACE
N'EST POSSIBLE QUE SI LES
DIFFÉRENTS POUVOIRS QUI
S'EXERCENT SUR LUI NE
L'ENFERMENT PAS MAIS, PAR
LEURS DÉCALAGES, LUI
LAISSENT LA POSSIBILITÉ
D'"EXISTER AILLEURS ET
AUTREMENT"**

(Cf. la théorie de la
"séparation des pouvoirs" en
politique, Montesquieu)



PLAN :

**1) ÉCOLE ET FAMILLE :
UNE HISTOIRE
COMPLEXE**

**2) DEUX INSTANCES
ÉDUCATIVES EN
TENSION**

**3) LA NÉCESSITE D'UN
TROISIÈME PARTENAIRE**

1) ÉCOLE ET FAMILLE: UNE HISTOIRE COMPLEXE

Première étape : l'École
comme prolongement de la
famille

*"Le sentiment de la famille
et la scolarisation intense
de la jeunesse sont un même
phénomène et un phénomène
récent."*

*C'est au 18ème siècle que
"l'enfant a cessé d'être
mêlé aux adultes et
d'apprendre la vie directe-
ment à leur contact... Cette
quarantaine, c'est l'École.
Elle n'aurait pas été possible
sans la complicité
sentimentale des familles."
Philippe Ariès*

**Deuxième étape : L'École
s'émancipe de la famille
et passe sous la
responsabilité de l'État**

* 1775 : Mémoire de Turgot

* Jules Ferry : *Seul l'État a
le droit d'éduquer... parce que :*

L'ÉTAT c'est	LA FAMILLE c'est
le progrès	l'archaïsme
la raison	l'affectivité
l'universalité	la particularité
l'intérêt général	les intérêts individuels
la science	la religion et la superstition
la langue commune	les dialectes
l'égalité et la promotion par le mérite	l'inégalité et les privilèges

**Dans ces conditions,
il y a conflit
ouvert entre la
famille et
l'École...**

**(cf. étude de texte: ALAIN,
Propos sur l'éducation)**

Troisième étape : aujourd'hui, le "retour des parents"

- la remise en question de la tutelle de l'État sur l'École (puisque'il n'assure plus les débouchés, pourquoi garderait-il le monopole de l'éducation ?),
- le passage du "circuit long" au "circuit court" dans la communication familles/écoles,
- l'émergence de la notion d'établissement,
- la demande du partenariat,
- la montée du "consommérisme scolaire",
- le développement des procédures d'évaluation sauvage et les menaces d'une "éducation de service", asservie à la société civile.

2) DEUX INSTANCES ÉDUCATIVES EN TENSION

- la nécessité de la filiation (la famille comme lieu où s'élabore et se transmet une histoire)...

➡ mais les dangers de l'enracinement et de la filiation (la fidélité impossible),

- la nécessité de l'instance critique (l'école comme lieu où prendre du pouvoir sur ses parents")...

➡ mais les dangers de l'universalisme critique (la tyrannie des abstractions),

- le danger d'une lutte entre ces deux institutions qui prenne l'enfant comme enjeu...

D'OÙ...

3) LA NÉCESSITE D'UN TROISIÈME PARTENAIRE

- les pairs,
- le tissu associatif et culturel,
- "l'oncle"... "le père sans le pire" (Lacan)

... là où l'on peut échapper, tout à la fois, à la pression affective et à la pression évaluative, à la demande familiale et à la demande sociale pour investir personnellement dans un registre librement choisi...

La véritable laïcité comme
séparation des pouvoirs pour
échapper pour :

- échapper à la captation de
l'univers familial menacé par la
dévoration réciproque,

- échapper à la captation de
l'univers intellectuel où la
satisfaction de connaître peut
basculer dans le mépris de celui
qui ignore,

- échapper à la captation des
"intérêts personnels" où
l'investissement sans limite
dans une activité peut faire
oublier tout le reste...

**FAIRE INTERROGER EN PERMANENCE
UNE INSTANCE PAR L'AUTRE... POUR
CONSTRUIRE UNE LIBERTÉ JAMAIS
DÉFINITIVEMENT ACQUISE MAIS
TOUJOURS EN TRAIN DE SE DÉGAGER
DES EMPRISES QUI LA MENACENT...**

**VERS UN ÉQUILIBRE DANS LE
MOUVEMENT ET LA TENSION...**